

Pharmacien(ne) en milieu communautaire (CLSC) et en centre hospitalier

CLSC, Inukjuak

Le Centre de Santé Inuulitsivik, avec plus de 950 employés, fait partie du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, région du Nunavik. Il assure à la population du territoire de la Baie d'Hudson composée d'environ 7000 personnes, des services de santé et des services sociaux de première ligne, notamment des services de prévention, d'évaluation, de diagnostic et de traitement, de réadaptation et de soutien. La population inuite est répartie dans sept communautés établies sur la côte de la Baie d'Hudson, de Kuujjuaraapik à Salluit.

Sous l'autorité du pharmacien chef, le/la pharmacien(ne) participe aux activités reliées à la prestation des soins pharmaceutiques pour le volet communautaire de la population d'Inukjuak et Puvirnituk dans un système de rotation, pour le centre hospitalier à Puvirnituk et pour les six autres dispensaires de la côte de la baie d'Hudson: contrôle de la distribution et de l'utilisation des médicaments, suivi et ajustement de l'anticoagulothérapie, enseignement au personnel infirmier, activités du comité de pharmacologie et autres comités du CMPDSF au besoin.

Volet pharmacie communautaire:

Le/la pharmacien(ne) est un(e) expert-conseil dans le domaine des médicaments et de la thérapie médicamenteuse. De par ses connaissances, il/elle est en mesure de conseiller les clients sur les maladies et d'aider à les prévenir et/ou les guérir.

Pratique axée sur les soins pharmaceutiques et les suivis thérapeutiques

Travail multidisciplinaire

Excellente collaboration avec les médecins

- Vérifier l'exactitude des ordonnances;
- Veiller à la vérification des prescriptions;
- Analyser les dossiers pharmacologiques;
- Surveiller la thérapie médicamenteuse;
- Dispenser les médicaments permis aux clients;
- Renseigner les clients sur les indications, les contre-indications, les effets secondaires, les interactions médicamenteuses et la posologie;
- Conseiller les clients en ce qui a trait aux médicaments d'ordonnance, aux médicaments en vente libre et à la gestion de leur santé;
- Collaborer avec les assistants(es) techniques en pharmacie;
- Assurer un service exemplaire à la clientèle.

Volet pharmacie hospitalière:

Sous l'autorité du chef du département de pharmacie et conformément aux lois en vigueur, le/la pharmacien(ne) participe aux activités reliées au contrôle de la distribution des médicaments, à l'optimisation de l'usage des médicaments ainsi qu'aux diverses activités cliniques et professionnelles du département.

Le/la pharmacien(ne) participe activement au développement et à l'implantation de nouveaux programmes de soins, à l'élaboration de protocoles et de guides de traitement ainsi qu'aux activités d'enseignement, d'évaluation et de recherche de l'établissement.

Autres responsabilités:

- Participation au Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes du centre de santé, en tant que membre actif, ainsi qu'aux sous-comités;
- Toute autre responsabilité déléguée par le supérieur immédiat, peut inclure la participation aux projets de développement de la pharmacie.

Qualifications requises

- B. Pharm. ou l'équivalent (Pharm.D.);
- Membre en règle de l'OPQ. Assurance responsabilité professionnelle conforme;

Expérience requise

- Expérience de plus ou moins 1 an dans un poste similaire;
- Expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, un atout;

Habiletés et aptitudes essentielles

- Capacité à interagir avec l'équipe multidisciplinaire;
- Capacité à respecter les échéanciers exigés;
- Bilinguisme oral et écrit;
- Maîtrise de Word et Excel ;
- Esprit d'équipe, grand sens de la collaboration et habiletés de communication développées;
- Souplesse et excellentes capacités d'adaptation;
- Intérêt marqué à travailler dans un contexte culturel et environnement différents;
- Bonne capacité à travailler sous pression et en contexte d'urgence;
- Discret, autonome, responsable, curieux, débrouillard;
- Actualisation des connaissances;
- Réceptivité pour la formation donnée par les pairs.

Conditions et avantages

- Temps complet temporaire 6 mois basé à Inukjuak avec possibilité de prolongation ;
- Taux horaire entre 43.93\$ et 55.47\$;
- Quart de travail 40hres/sem, 8-9 semaines au Nord/4 semaines congé au Sud selon statut ;
- 3 à 4 sorties annuelles selon le statut ;
- Prime incitative : 40H de 6% ;
- Prime de maintien à l'emploi de 45% ;
- Prime d'attraction et de rétention entre 2.6% et 7.4% ;
- Allocation de nourriture : 98.09\$/sem;
- Prime d'éloignement : 203,66\$/sem sans dépendant et 358,99\$ avec dépendant ;
- Logement meublé fourni ;
- Frais de déménagement assumés par l'employeur ;
- Frais d'entreposage s'il y a lieu assumés par l'employeur.

*** Les professionnels qui sont actuellement dans le réseau de la santé et des services sociaux peuvent demander un congé sans solde Nordique (jusqu'à 48 mois) de leur établissement pour travailler au Nunavik ***

Précisions additionnelles

Pour plus d'infos ou pour déposer votre candidature: *recrutement.csi@ssss.gouv.qc.ca*